

Interventions paysagères

Francisca Müller, Catherine Plante, Jean-Louis Blanchette et Jacinthe Gagnon

Numéro 132, printemps 2012

Paysages : voir et savoir

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/66226ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Éditions Continuité

ISSN

0714-9476 (imprimé)

1923-2543 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Müller, F., Plante, C., Blanchette, J.-L. & Gagnon, J. (2012). Interventions paysagères. *Continuité*, (132), 39–43.

Interventions paysagères

Photo : Éric Labonté, MAPAQ

Le paysage étant désormais reconnu comme vecteur de développement des collectivités, plusieurs acteurs s'activent à le protéger. Esquisse de quatre initiatives méritoires.

Opération de charme... bucolique

par Francisca Müller

Imaginez la scène. Par un bel après-midi d'été, vous vous baladez à vélo sur un chemin de campagne. À votre droite, une rangée d'arbres borde un champ de céréales. À votre gauche, des vaches broutent tranquillement dans leur pâturage. Au loin, vous admirez la courtepoinette vert, jaune et blanc formée par différentes cultures. Sans vous en rendre compte, vous profitez de la multifonctionnalité de l'agriculture. Ce concept s'appuie sur le constat que l'agriculture joue non seulement un rôle de production, mais assure également des fonctions économiques, sociales et environnementales qui ne sont pas rémunérées par le marché. Il est né en 1992, à l'occasion du Sommet de la Terre de Rio de Janeiro, et a été officiellement reconnu par les ministres de l'Agriculture des pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) en 1998. Différents pays européens ainsi que le Japon ont depuis mis sur pied des politiques intégrant la multifonctionnalité de l'agriculture. Au Québec, le concept est en

émergence. En avril 2011, le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, Pierre Corbeil, présentait le nouveau Programme pilote d'appui à la multifonctionnalité de l'agriculture. Ce programme vise à soutenir financièrement des projets répondant notamment à des objectifs de mise en valeur des paysages, d'attractivité du territoire, de préservation du patrimoine agricole et de protection de la biodiversité. Afin de favoriser des projets respectant les priorités et le contexte propres à chaque région, une approche décentralisée a été adoptée.

La réponse des producteurs agricoles ne s'est pas fait attendre : six mois après le dévoilement du programme, près de 70 projets ont été déposés dans 11 municipalités régionales de comté (MRC). Dans le Bas-Saint-Laurent, un regroupement de producteurs travaille avec des acteurs du milieu à mettre sur pied une Route du lin. Dans les Laurentides, un producteur installera un arrêt vélo à même son terrain afin que les passants puissent se reposer en admirant un champ de tournesols et les vaches au pâturage. De nombreux



Des champs de fleurs indigènes fournissent un habitat et de la nourriture à la faune sauvage, en plus d'embellir le paysage rural.

Photo : Étienne Boucher, MAPAQ



Restaurer les bâtiments agricoles d'intérêt permet de préserver le patrimoine et d'améliorer le paysage.

Photo : Marc Lajoie, MAPAQ

producteurs entreprendront aussi des travaux de restauration de leurs bâtiments agricoles d'intérêt.

Ces pratiques ont toutes en commun de mettre en valeur le paysage, mais également d'engendrer pour les agriculteurs des

coûts supplémentaires qui, la plupart du temps, ne se traduisent pas en profits. Les retombées se feront surtout sentir dans la collectivité : une région dotée de paysages variés et pittoresques est plus susceptible d'attirer de nouveaux résidents et des touristes, ce qui entraîne une augmentation et une amélioration des services de proximité, ainsi qu'une meilleure rétention des résidents actuels.

En faisant des producteurs agricoles les gardiens des paysages et de la biodiversité, le Programme pilote d'appui à la multifonctionnalité de l'agriculture constitue un moyen durable et novateur de favoriser l'occupation dynamique du territoire, l'un des objectifs du *Livre vert pour une politique bioalimentaire du Québec*.

Francisca Müller est conseillère en développement rural au ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation.



Photo : Mario Duchesne

UN PATRIMOINE VIVANT... AU SENS PROPRE

Au XXI^e siècle, tous les troupeaux de vaches laitières du Québec sont constitués en majorité de Holstein... Tous? Non! Un groupe de fiers producteurs de la région de Charlevoix a comme projet de préserver la vache de race canadienne. Celle-ci serait la descendante des premiers bovins introduits en Nouvelle-France au XVII^e siècle et constitue un élément important du patrimoine agricole québécois.

Les fermes participantes recevront de l'aide pour convertir en pâturages des terres en friche, améliorer les pâturages existants et restaurer des bâtiments d'intérêt. Par l'ouverture qu'ils procurent et la présence des animaux à l'extérieur, les pâturages favorisent la mise en valeur des paysages. Ils comportent également de nombreux avantages environnementaux, dont le maintien et l'amélioration des propriétés physiques et biologiques du sol ainsi que l'augmentation de la biodiversité.

POUR EN SAVOIR PLUS

Pour plus d'information sur le Programme et pour découvrir d'autres exemples de projets : www.mapaq.gouv.qc.ca/fr/Productions/developpementregional/Pages/Multifonctionnalite.aspx



Le littoral de Pointe-aux-Orignaux à Rivière-Ouelle fait partie des premières zones d'occupation humaine de la région.

Photo : Catherine Plante

Le Bas-Saint-Laurent entre bonnes mains

par Catherine Plante

Depuis près de 10 ans, Ruralys a fait des paysages bas-laurentiens l'un de ses principaux champs d'intervention. Ce centre d'expertise et d'animation en patrimoine rural a entre autres élaboré une méthodologie de caractérisation et d'évaluation des paysages, qu'il a appliquée d'abord au territoire du Kamouraska, puis au reste du Bas-Saint-Laurent.

La méthodologie a été dévoilée lors d'un forum régional tenu en 2004 sur le thème « Paysage et qualité du cadre de vie. Approches et enjeux en milieu rural ». Les participants ont alors affirmé leur désir d'améliorer la gestion des paysages bas-laurentiens, en intégrant la question paysagère dans toutes les sphères de la société. Faire naître une prise de conscience collective n'allait pas être une mince tâche! C'est à la suite de ce forum qu'est née, en 2005, la Table des paysages du Bas-Saint-Laurent, un

lieu d'échanges visant à contribuer à la préservation et à la mise en valeur des paysages bas-laurentiens dans toutes leurs dimensions. Le développement accéléré des projets de parcs éoliens allait entraîner un contexte favorable pour amorcer une étude de caractérisation et d'évaluation des paysages du territoire. Un consensus s'ensuivit : les gestionnaires devaient s'outiller pour mieux connaître l'état de leurs paysages afin de mieux en planifier le développement.

En 2008, Ruralys a remis à la Conférence régionale des élus (CRÉ) du Bas-Saint-Laurent un important outil de connaissance et de gestion des paysages : l'étude de caractérisation et d'évaluation des paysages des huit municipalités régionales de comté du territoire. Avec une connaissance élargie du territoire, la Table a alors repris ses activités. Plus de 25 membres se sont réunis (et se réunissent toujours) avec deux objectifs : sensibiliser les citoyens, les élus et les acteurs du milieu à la valeur économique, sociale et culturelle des paysages du Bas-Saint-Laurent, et développer des outils de connaissance, d'évaluation, d'analyse, de gestion et de promotion des paysages.

La Table a participé au développement d'outils pour promouvoir les paysages et sensibiliser la population, notamment huit affiches et une exposition de photos des paysages agricoles bas-laurentiens. Elle a également œuvré à la production d'un diagnostic du territoire et d'une charte des paysages.

La démarche paysagère au Bas-Saint-Laurent a intéressé d'autres régions du Québec : la Table de concertation sur les paysages des MRC de La Côte-de-Beaupré, de Charlevoix et de Charlevoix-Est a fait appel à Ruralys pour caractériser et évaluer des paysages de ces territoires; les paysages de Chaudière-Appalaches font aussi l'objet d'un projet de caractérisation et d'évaluation de Ruralys soutenu par la CRÉ de la Chaudière-Appalaches et ses partenaires. La démarche paysagère est de plus en plus ancrée dans l'est du Québec! Diagnostic du territoire et charte paysagère en main, la Table des paysages du Bas-Saint-Laurent est prête à réunir les acteurs du paysage à l'occasion d'un forum qui se tiendra à l'automne. Partage des connaissances et concertation permettront de faire un nouveau pas vers la prise en charge des paysages par le milieu.

Catherine Plante est géographe et agente de développement pour Ruralys.

POUR EN SAVOIR PLUS

Ruralys, *Caractérisation et évaluation des paysages du Bas-Saint-Laurent. Un outil de connaissance et de gestion du territoire, 2008*

Les huit rapports qu'a remis Ruralys à la CRÉ du Bas-Saint-Laurent sont résumés au www.ruralys.org.



La Table des paysages du Bas-Saint-Laurent a participé à la réalisation de divers outils de sensibilisation, dont les affiches de la collection « Connaître les paysages du Bas-Saint-Laurent ». Ici, celle de la MRC de La Mitis.

Afficher son désaccord

par Jean-Louis Blanchette

Le 31 mai 2011 avait lieu à Montréal le lancement de l'Alliance pour la valorisation des paysages du Québec, une initiative de l'organisme Paysages estriens. Une quinzaine de partenaires municipaux, touristiques, privés ainsi que des professionnels font partie de ce regroupement qui vise à sensibiliser citoyens, entreprises et municipalités aux répercussions des structures extérieures d'affichage sur les paysages urbains et ruraux.

Il suffit parfois d'une affiche pour gâter un de ces beaux panoramas si recherchés par les visiteurs.

Photo : Joseph Léon





La présence de nombreuses enseignes dénature le paysage, menaçant ainsi son pouvoir d'attraction.

Photo : Guindon et Cadieux



La publicité extérieure s'impose au regard, surtout lorsqu'elle prend des proportions démesurées.

Photo : Joseph Léon

Son but principal : diminuer, partout au Québec, la pollution visuelle, de plus en plus omniprésente. Le regroupement entend également faire contrepoids au lobby du Regroupement de l'industrie de l'affichage extérieur du Québec, en plus de participer aux discussions sur la révision des lois concernant l'affichage et de sensibiliser les élus municipaux aux répercussions de l'affichage sur leur territoire et au rôle qu'ils peuvent jouer dans son contrôle.

Les paysages représentent une ressource économique et touristique de premier plan. Pour plusieurs visiteurs, la beauté des paysages d'un pays constitue un facteur d'attraction majeur. Un affichage sauvage et une prolifération d'enseignes et de préenseignes (indiquant la route à suivre pour se rendre à un commerce) rendent les paysages très vulnérables. D'une part, l'affichage placé devant les plus beaux points de vue dénature le paysage au profit d'intérêts privés et, d'autre part, il contribue à uniformiser les territoires et à en altérer la personnalité.

Les lois québécoises en matière d'affichage étant de plus en plus permissives, on constate depuis plusieurs années une sérieuse dégradation de la situation sur notre réseau routier urbain et rural. Les agressions visuelles sont omniprésentes, sous toutes les formes, souvent dans l'illégalité (préenseignes, panneaux publicitaires, remorques, publicités démesurées devant les commerces, etc.).

Contrairement aux autres médias, comme la radio, les journaux et la télévision, que nous sommes libres d'écouter, de lire ou de

regarder, la publicité extérieure s'impose au regard ; elle est toujours visible sur nos autoroutes, sur nos routes, dans nos rues, et même sur nos bâtiments patrimoniaux. Et elle s'expose souvent sur un bien public : nos paysages.

Au Québec, le nombre de panneaux publicitaires semble stagner ; il aurait même connu un léger recul depuis les 10 dernières années. On aurait tout de même dénombré environ 8740 faces d'affichage extérieur au Québec en 2010, sans compter les préenseignes, les panneaux illégaux et les nouveaux supports d'affichage tels que les colonnes et les panneaux numériques. Pourquoi une telle popularité ? Parce que c'est très rentable. Parmi tous les médias de masse, l'affichage extérieur a connu la plus forte croissance au cours des dernières années en raison de ses faibles coûts de production comparativement à la télé ou à la radio. Et comme la population est très mobile, son taux de pénétration est parmi les plus élevés : l'affichage extérieur atteint chaque semaine 95 % de la population adulte du Canada.

Au cours des prochains mois, la priorité de l'Alliance sera de participer au débat entourant la révision des lois sur l'affichage, actuellement menée par le ministère des Transports, afin d'en simplifier l'application, notamment.

Jean-Louis Blanchette est chargé de communication à l'Alliance pour la valorisation des paysages du Québec.

POUR EN SAVOIR PLUS

www.paysagesduquebec.org
 Paysages estriens, *Paysages du Québec : manuel de bonnes pratiques*, 2010
 Denis Lord, « La croisade estrienne », *Continuité*, n° 100, printemps 2004, p. 27

Beautés sans fils

par Jacinthe Gagnon

Depuis 2000, le Programme multipartenaire d'enfouissement des réseaux câblés sur des sites d'intérêt patrimonial et culturel vient en aide aux municipalités désireuses de mettre certains paysages culturels en valeur. Fruit d'un partenariat entre le ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec, Hydro-Québec et les entreprises de télécommunications, ce programme prévoit qu'Hydro-Québec et les entreprises de télécommunications assument certains coûts associés à la mise en place des nouvelles infrastructures. Depuis sa création, 47 municipalités de toutes les régions du Québec ont bénéficié de cette initiative, qui a permis d'enfouir 37 kilomètres de réseaux aériens dans les noyaux villageois.

Les sites visés sont des lieux valorisés par les collectivités, marqués par leur caractère historique, leur authenticité et leur fragilité. L'enfouissement doit être planifié et réalisé en tenant compte des caractéristiques uniques du milieu. Paradoxalement, les particularités des noyaux villageois, comme des milieux bâtis denses, des emprises publiques étroites ou absentes, des usages divers, des bâtiments anciens et des arbres en milieu urbain, rendent plus difficiles la réalisation des travaux d'enfouissement et l'intégration des appareils hors sol.

Différentes mesures ont été élaborées pour réduire au minimum les répercussions potentielles associées à ces projets. Une étude menée par la Chaire en paysage et environnement de l'Université de Montréal a permis d'établir une démarche d'inscription spatiale applicable au choix et à l'aménage-



En plus d'améliorer le paysage urbain, l'enfouissement du réseau câblé dans le noyau villageois de Saint-Roch-de-l'Achigan a permis de mettre en valeur des bâtiments patrimoniaux comme la Maison J.-Oswald-Forest.

Photos : Hydro-Québec

ment des emplacements des appareils hors sol ; elle prend en compte les attributs et la sensibilité de ces milieux exceptionnels dans le processus de prise de décision. De plus, des mesures de protection des racines lors des travaux d'excavation réduisent le stress causé aux arbres et assurent l'intégrité des aménagements boisés. En raison du caractère historique des lieux, le potentiel archéologique est également évalué afin d'assurer, le cas échéant, la protection des artefacts qui pourraient être détruits lors des excavations.

Au fil des années, des projets d'envergures diverses ont été réalisés et les résultats sont toujours aussi éloquentes, qu'il s'agisse de l'enfouissement des lignes de distribution desservant le site du phare de L'Isle-Verte, le noyau villageois de Saint-Roch-de-l'Achigan, le cap Lauzon à Deschambault ou les arrondissements historiques de Trois-Rivières et de La Prairie.

Le programme offre aux municipalités la possibilité d'aller plus loin dans leur démarche de sauvegarde et de mise en valeur. Il améliore de façon appréciable le cadre de vie des citoyens et lève le voile sur une partie de l'histoire locale. Sans compter que l'enfouissement du réseau constitue une source de fierté qui se répercute sur le dynamisme de la collectivité.

Jacinthe Gagnon est géographe et conseillère Environnement chez Hydro-Québec Distribution.



Dans le Vieux-La Prairie, plus de la moitié des 2160 mètres de tranchées qui ont été nécessaires à l'enfouissement du réseau de distribution électrique a fait l'objet d'une supervision archéologique. Ces recherches ont permis d'ajouter plus de 1700 objets aux collections et de circonscrire 34 nouveaux sites archéologiques.

POUR EN SAVOIR PLUS

www.hydroquebec.com/municipal/programme-enfouissement-reseaux.html
Catherine Dubé, « La fin des fils », *Continuité*, n° 91, hiver 2001-2002, p. 15
José Froment, « Après les fils... », *Continuité*, n° 106, automne 2005, p. 15